

POINT DE SITUATION

3 MAI
2020

> LA SURVEILLANCE DE L'ÉPIDÉMIE

La situation est stable par rapport au 2 mai 2020.

La Martinique compte **181 cas confirmés** (+1 confirmé par les laboratoires privés) et le nombre de **patients hospitalisés en réanimation est stable à 5** (+0).

Parmi les 181 cas confirmés :

- Il y a 91 femmes et 90 hommes
- 1 est âgé de 0 à 14 ans
- 41 sont âgés de 15 à 44 ans
- 78 ont entre 45 et 64 ans
- 45 sont âgés de 65 à 74 ans
- Et 16 ont plus de 75 ans

14 décès, signalés par le CHU de Martinique, sont à déplorer depuis le début de l'épidémie.

Pour rappel, le 1^{er} mai, **le nombre cumulé de cas symptomatiques estimés** à partir des données des médecins sentinelles depuis le début de l'épidémie était de **389**.

Le nombre de personnes guéries est de 83.

Ces données seront actualisées une fois par semaine.

> PRISE EN CHARGE À DOMICILE : RAPPEL DES CONSIGNES

En cas de prise en charge à domicile, les règles suivantes sont à respecter :

Confinement

- Le confinement doit être réalisé dans une pièce dédiée, bien aérée.
- Cette pièce doit être aérée 3 fois par jour ainsi que le reste du lieu de vie.
- Si plusieurs WC sont disponibles, un doit être dédié. En cas de WC partagé, une hygiène stricte doit être respectée (nettoyage à l'eau de javel ou par lingette désinfectante).
- Il faut respecter une distance de sécurité de 2 mètres sans contact direct.
- Il faut éviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...).

Lavage des mains

Lavage des mains par friction hydroalcoolique et par lavage au savon 4 à 6 fois par 24 heures au moins pendant 20 secondes.

Surfaces de contact

Certaines surfaces sont susceptibles d'être un vecteur de contamination et doivent être régulièrement désinfectées (smartphones, poignées de portes...).

Le linge et les draps

- Ne pas secouer les draps et le linge.
- Transporter les draps et le linge à laver dans la machine à laver sans déposer intermédiaire dans le logement.
- Laver le linge de literie d'un patient confirmé avec un cycle à 60 degrés pendant 30 min au minimum.

Nettoyage des sols

- Ne pas utiliser un aspirateur générateur d'aérosols.
- Nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent.
- Rincer à l'eau avec un autre bandeau de lavage à usage unique.
- Laisser sécher puis désinfecter les sols et surfaces à l'eau de javel.

> EN CAS DE SYMPTÔMES, QUE FAIRE LES SOIRS ET WEEK-ENDS ?

Il faut appeler le 15

- En cas de symptômes modérés : prise en charge par un médecin régulateur libéral qui pourra faire une téléconsultation, donner des conseils médicaux ou contacter SOS Médecins
- En cas de symptômes aigus : prise en charge par un médecin régulateur hospitalier qui se chargera de la prise en charge en établissement.